

Arrêté Générale modern

Arrêté n° 88-0781/PR/MFIN Portant approbation d'un état de dégrèvement d'office (D.O).

n° 88-0781/PR/MFIN

Ministère	Date de publication
Ministère des finances et de l'économie nationale	13 juin 1988
Numéro JO	Date du numéro
n° 13 du 15/07/1988	15 juillet 1988

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VU l'article 16.11.01 du Code Général des Impôts
SUR Proposition du Ministre des Finances et de l'Économie Nationale.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Est approuvé l'état de dégrèvement n°2/88 (D.O) comprenant 1 cote admise partiellement ou en totalité en non valeur pour un montant de : SIX CENT QUARANTE MILLE FRANCS DJIBOUTI (640.000 F D).

ÉTAT DE DÉGRÈVEMENT N°2/88

N° D'ORDRE	N° DU REGISTRE	NOM DU CON-TRIBUABLE	NATURE DE L'IMPOT	ROLE ET ARTICLE	SOMME A DEGREV-ER
BUDGET NATION-AL	C.C				
1	2/88	M.COLOMBEAU Rober	B.N.C.B.N.C	R.S.1/85ART.40R.S.1/86ART.15	640.000

Article 2

Le ministre des Finances et de l'Économie nationale est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

le Directeur de Cabinet ISMAIL GUEDI HARRED.